

Anne-Marie Vincent
assistante sociale au sein
de l'équipe d'accompagnement

« Notre équipe s'est constituée en février 2012, à la demande de l'évêque (décret n°2/2012) et sur recommandation de la Conférence des Evêques de France. Sa mission est l'accompagnement des prêtres âgés de 75 ans et plus pour toutes les questions liées à la perte d'autonomie, le maintien à domicile, ou la recherche d'un établissement.

Ses membres, missionnés, apportent en lien avec l'équipe épiscopale leurs compétences professionnelles. C'est une mission qui se vit en équipe, les approches et les professions différentes permettent de s'interpeller et de se compléter au service des prêtres âgés.

À la création de l'équipe, nous avons organisé des rencontres sur toutes les zones pastorales du diocèse pour mieux connaître les prêtres et leurs attentes, nous présenter et expliquer notre mission. À présent, nous organisons tous les deux ans une rencontre avec les prêtres qui viennent d'avoir 75 ans.

Parfois nous évoquons avec eux le passage vers la retraite. Certains amorcent volontairement ce virage ; d'autres ont plus de mal... Quand je les rencontre individuellement, nous essayons de voir ensemble leur quotidien et comment les aider s'ils le souhaitent. Je reviens régulièrement sur « le projet de vie » : le jour où vous quitterez la paroisse, quel est votre projet ? un logement personnel ? un foyer logement ? l'Immaculée ? une maison de retraite ? le Bon Pasteur ?... Je leur propose, s'ils ne l'ont pas déjà fait, de compléter la « fiche personnelle » (fiche élaborée par la commission de vie des prêtres et qui a été remise à chacun). Ils connaissent souvent beaucoup de monde, mais leurs proches vieillissent également, et ils ne veulent pas déranger leurs neveux et nièces. Je les invite à faire une procuration, à nommer une personne de confiance...

Nous coordonnons également les différents intervenants, ecclésiaux et civils (pour le portage des repas, la téléassistance, l'aide-ménagère, les transports...).

Certains prêtres s'adressent directement à nous. Nous avons alors un rôle d'appui et de conseil. C'est important de bien écouter leurs demandes, de répondre à leurs questions, de les informer, de les orienter.

Notre rôle est aussi d'aller au-devant des prêtres. L'objectif est de les accompagner, dans le respect, en toute confidentialité et dans la confiance. Je suis souvent touchée par la qualité de nos échanges, la disponibilité et l'accueil fraternel que je reçois lors de mes visites. »



Quand l'âge avance

En 2012, Mgr Jean-Paul James a créé une «équipe interdisciplinaire d'accompagnement des prêtres dans les différentes étapes de leur vieillissement». Cette équipe a reçu mission en direction des prêtres du diocèse de 75 ans et plus.

Elle est composée d'un prêtre, conseiller du clergé, d'un médecin spécialisé en gériatrie, d'une psychologue/psychiatre, de deux assistantes sociales (une salariée à temps partiel et une bénévole) et de la secrétaire du service de la protection sociale du clergé. Cette équipe est habilitée à visiter les prêtres, à accompagner les démarches nécessaires concer-

nant les aides à envisager liées à la dépendance et aux divers droits sociaux : portage des repas, téléassistance, entretien de l'habitation, hygiène de vie, aide à la toilette. Elle aide aussi à préparer une éventuelle entrée en EHPAD et accompagne les démarches nécessaires à cette entrée. ■

P. René PENNETIER

Une enquête nécessaire

Saisi par un certain nombre de signaux d'alerte parmi les prêtres, le Conseil permanent de la Conférence épiscopale a décidé d'engager une étude pour apprécier l'état de santé physique et morale des prêtres diocésains, âgés de moins de 75 ans en activité, qu'ils soient français ou Fidei donum.

Après consultation de plusieurs cabinets indépendants, l'étude a été confiée à Icone Médiation Santé qui a réalisé une enquête épidémiologique, exhaustive et scientifique par questionnaire sous la supervision d'un comité de pilotage que j'ai eu le privilège de présider. Il convenait de faire une sorte d'état des lieux, de proposer

des préconisations aux diocèses et aux instances de santé et de manifester aux prêtres diocésains la sollicitude des évêques. Au total, les réponses de 42% des prêtres de la population concernée ont pu être recueillies et analysées. Ces résultats représentent une source d'information riche et exploitable. « Vous avez suscité l'intérêt » ont dit les enquêteurs. On notera